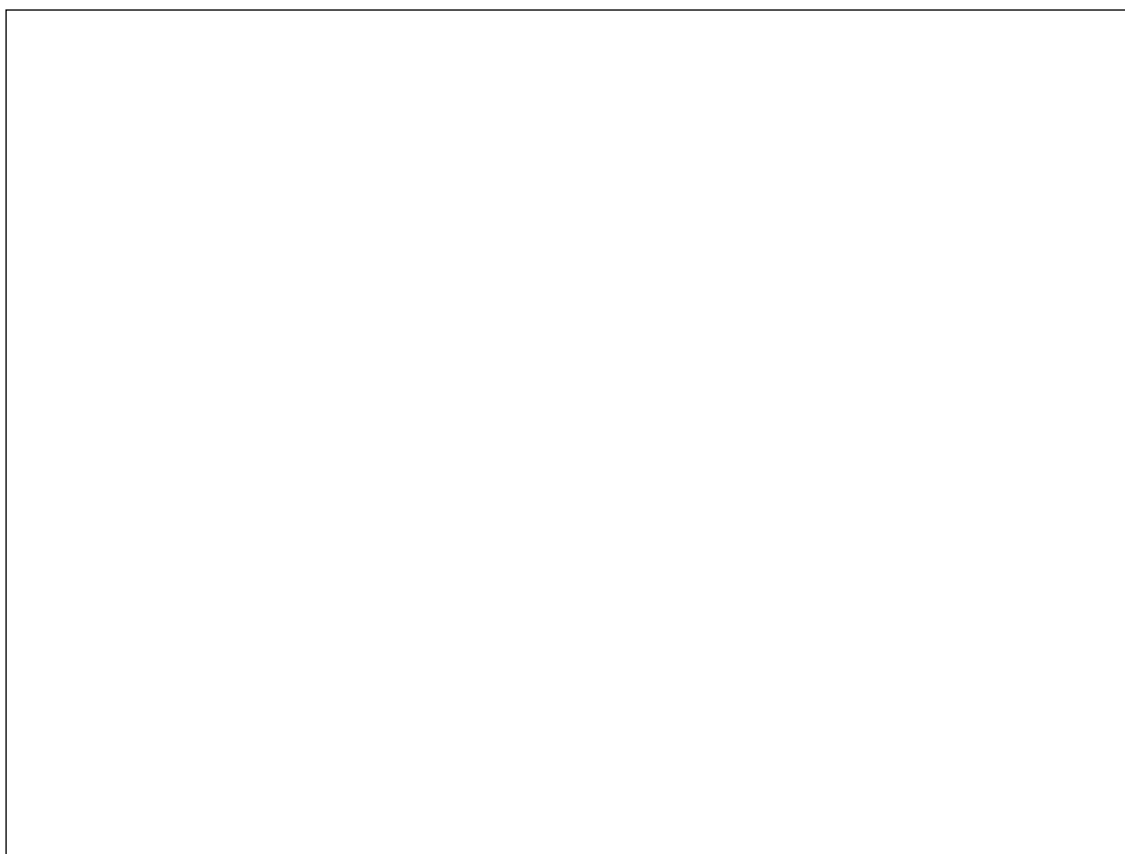


Filière riz sénégalaise : les producteurs s'expriment



Inter-Réseaux

Dans le cadre du forum électronique sur le « Commerce des produits agricoles dans les pays ACP et son impact sur la dynamisation des économies locales », l'Inter-Réseaux a organisé les 9 et 10 avril un atelier de réflexion et de débat sur la filière riz au Sénégal.

Un atelier-débat pour faciliter la rencontre et l'échange de points de vues

Organisé avec l'appui du Centre technique agricole (CTA) dans les locaux du Centre interprofessionnel de formation agricole (Cifa) à

Saint-Louis, l'atelier a réuni vingt-cinq participants durant deux journées pour échanger autour des problèmes de la filière riz sénégalaise. Plusieurs catégories d'acteurs étaient représentées : des responsables d'unions de producteurs de riz, des cadres de la Société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du Delta du fleuve Sénégal (Saed), un représentant de l'Institut sénégalais de la recherche agronomique (Isra) et le président de l'Association nationale des consommateurs du Sénégal. L'animation était assurée par Guy Petit Pierre et Laurent Lhopitallier

Éléments rassemblés par Gilles Mersadier, Inter-Réseaux

de l'Inter-Réseaux Paris, assisté de Daouda Diagne, membre de l'Inter-Réseaux Sénégal.

Les riziculteurs de la vallée du fleuve Sénégal se défendent face aux critiques extérieures

Les animateurs se sont étonnés que dans la littérature récente la filière Riz sénégalaise ne bénéficie pas d'une bonne image :

- Une riziculture « trop chère » (irrigation par pompage et travail mécanisé) qui doit faire face à une dégradation des aménagements et

à un non-renouvellement des équipements.

- Une production nationale limitée, couvrant moins de 20 % des besoins, nécessitant l'importation de 700 000 tonnes de riz en 2002, pour une valeur de plus de 100 milliards de FCFA.

Les producteurs ont réagi vivement en argumentant leurs positions :

- La culture du riz irrigué dans la vallée est indispensable. Elle répond à une contrainte des agriculteurs pour lutter contre la salinité des sols : ils doivent inonder une fois par an leur parcelle pour la lessiver et empêcher la remontée du sel. Ensuite, elle reste une priorité : le producteur veut en priorité garantir son autoconsommation en riz, base de son alimentation.

- Le pompage est une contrainte, mais il permet de pallier l'absence de pluie. Et si l'électrification de la vallée avait été menée à son terme, les pompes électriques faciliteraient le travail du riziculteur. Quant à la mécanisation, elle est nécessaire, car les terres sont lourdes et donc impossibles à travailler à la main ou en culture attelée.

Des tentatives pour faciliter la commercialisation du riz local et sa promotion dans la capitale

Plusieurs responsables d'unions de producteurs ont reproché à l'État de ne pas mettre en place des mécanismes appropriés pour permettre au riz local de concurrencer sur le marché national le riz importé des pays asiatiques. Et de préciser que, de toute manière, on ne trouve pas de riz local à Dakar, sa commercialisation reste « confidentielle » et sporadique.

Mme Cissé Peinda Gueye, présidente de la Feprodes¹, témoigne sur plusieurs solutions tentées ces dernières années. Ainsi, il y a trois ans, la Fédération des groupements

féminins du Sénégal s'était engagée à commercialiser le riz local après une grande rencontre à la Chambre de commerce et d'agriculture de Dakar, mais les résultats escomptés étaient loin d'être atteints. Quant aux commerçants, ils n'ont pas joué le jeu malgré leur adhésion au cadre de concertation. Ils préfèrent l'importation à cause de leurs marges bénéficiaires. Il faut dire que celles-ci ne doivent pas être négligeables : la brisure de riz est généralement bradée sur le marché international car considérée comme un sous-produit, et les taxes à l'importation sur le riz sont supprimées au Sénégal depuis juillet 2002 !

Sur la faible pénétration du riz local dans la capitale, Mme Cissé précise qu'il faut chercher pourquoi ce riz n'est pas aimé par les populations des villes, particulièrement par les Dakarois. Il faudrait également réveiller un élan de

patriotisme et faire savoir aux populations que le pays ne peut continuer à dépendre éternellement de l'importation. (Mme Cissé a présenté lors de l'atelier un plan de promotion destiné à promouvoir le riz local sur la capitale et à faciliter la mise en place d'un réseau de distribution)

L'ensemble des points abordés au cours de l'Atelier sont détaillés dans le compte-rendu et dans les contributions des participants. Ces documents ainsi que d'autres sur le Forum des riziculteurs béninois et la filière riz en Afrique sont disponibles sur le forum « Commerces des produits agricoles² ». ■

¹ Feprodes : Fédération des groupements et associations de femmes productrices de Saint-Louis au Sénégal – BP 5017 Saint-Louis, Sénégal ; feprodes@sentoosn

² (<http://forum1.inter-reseaux.net>, rubrique Thématique> Céréales)

Au Bénin, les riziculteurs constituent un comité de concertation

Plusieurs riziculteurs béninois soutenus par le réseau APM Bénin construisent un processus de recherche-action qui fait intervenir des responsables et des techniciens d'organisations paysannes, des ONG et des bureaux d'études béninois. Quatre phases se sont déroulées depuis avril 2002 :

- Des enquêtes sur des initiatives paysannes relatives à la riziculture, et notamment sur l'implication de certaines organisations paysannes dans cette filière ;
- Un atelier de synthèse pour dégager les problèmes communs aux riziculteurs béninois, et les initiatives paysannes qui permettent d'y faire face ;
- Des études complémentaires pour renforcer le niveau d'information des riziculteurs afin qu'ils puissent dégager des actions collectives ;
- Un forum des riziculteurs présentant les conclusions des études complémentaires pour alimenter les ateliers débats et déboucher sur la création d'un comité de concertation des riziculteurs béninois.

Contact : réseau Agriculture paysanne et modernisation (APM) au Bénin, BP 07 – Adjohoun, tél. : 229 27 30 84, geram@intnet.bj